# Organisation du laboratoire : volet équipes et projets

Document cadre pour l’organisation équipes/projet au CPPM

## 

## Equipe :

* Des chercheurs et IT qui travaillent ensemble sur des projets cohérents du point de vue du programme scientifique du laboratoire.
  + CPPM en a 8 équipes en 2018
* L’équipe fait l’objet d’une analyse scientifique régulière au niveau du Conseil Scientifique
* L’équipe a un responsable d’équipe, en charge du fonctionnement de l’équipe
* Une équipe englobe et supervise plusieurs projets
* Un chercheur fait partie **d’une seule équipe et est associé à au moins un projet**
* Des IT travaillant sur des projet au sein des équipes à plus de 20% durant au moins une année sont considérés comme membres des équipes scientifiques.

## Projet :

* chercheurs et ITA associés pour la réalisation d’un objectif scientifique ou technique ou scientifique, au sein d’un projet international, national ou au laboratoire.
  + Examples :
    - ATLAS-calo est un projet au sein de l’équipe ATLAS
    - EUCLID est un projet au sein de l’équipe Renoir
    - SVOM est un projet de l’équipe Neutrinos
* des sous-projets peuvent être groupés
  + ATLAS Calo Phase II est un sous-projet du projet ATLAS-CALO.
* un projet est associé soit à une équipe soit à un service.

## Services techniques

Les services techniques accueillent les ingénieurs et les techniciens, qui peuvent être mis à disposition dans des projets supervisé par les équipes scientifiques, en règle générale.

Certains projets/activités de nature technique peuvent être accueillis dans des services techniques.

## La coordination des équipes/services :

Un/e *responsable* d’équipe (RE) ou de service (RS) est nommé par la direction avec les missions suivantes :

* RE: anime et supervise l’activité scientifique de l’équipe
* RS: suit les activités techniques relevant du service
* est responsable du budget de l’équipe ou du service
* suit les projets associés à l’équipe ou au service et en rends compte à la direction
* participe à la réunion de direction élargie
* diffuse les informations et les décisions provenant de la direction
* organise des réunions régulières de l’équipe/service

## La coordination de projet :

Un/e *responsable* scientifique de projet est nommé(e) par la direction après avis du chef d’équipe qui accueille le projet et des chefs de service concernés:

* est responsable de l’exécution du projet et en rend compte au chef d’équipe.
* est le contact du projet au niveau national (ou international, le cas échéant).
* représente les intérêts du laboratoire et de l’équipe au sein des projets nationaux/internationaux.
* s’assure de la cohérence du projet local avec les engagements pris

Un/e co-responsable technique peut être nommé par la direction sous proposition du responsable scientifique du projet.

## Modalités du fonctionnement Direction-Equipes/Services -Projets:

* Hebdomadaire RD: Réunion de direction
* Mensuelle RES : Réunion « Direction élargie » : Direction, responsables équipes/services
* Annuelle :
  + RDES : réunion Direction-Equipes/Services : examen des activités des équipes scientifiques, discussion avec le personnel des services.
  + RAP : annuelles, distributions des ressources humaines des services par projet